

## **Achèvement des exigences de programme et application à l'Ordre des psychologues de l'Ontario**

La réussite des exigences de programme inclut la réussite des cours, practica, et internats, et la soumission de la version finale de la thèse, tel que requis par les membres du Comité de thèse. Une fois que les conditions sont remplies, il faut généralement quelques semaines ou mois avant que le grade soit conféré par l'Université. C'est au cours de cette période que, dans le cadre de la demande d'inscription à l'Ordre des psychologues de l'Ontario, certains étudiants demandent au programme clinique une lettre indiquant que toutes les exigences du diplôme ont été remplies.

Le programme clinique et l'École de psychologie n'ont pas l'autorité de fournir une telle lettre. Toutefois, l'Université peut confirmer que toutes les exigences du diplôme ont été remplies avant que le diplôme ne soit conféré. Un commentaire confirmant l'achèvement des exigences du diplôme peut être ajouté au relevé de notes par le Bureau des études supérieures de la Faculté des sciences sociales. Pour demander l'ajout de ce commentaire, vous devez faire une demande au Bureau des études supérieures de la Faculté des sciences sociales au 613-562-5732 ou à [scsgrad@uOttawa.ca](mailto:scsgrad@uOttawa.ca). Cela peut prendre quelques jours pour que ce commentaire soit ajouté à votre relevé de notes, mais une fois ajouté, vous pouvez ensuite demander un relevé de notes ou une lettre à l'Université (voir <https://www.uottawa.ca/documents-scolaires/>). Certains organismes de réglementation en psychologie peuvent accepter uniquement la lettre. Cette lettre ne peut pas être commandée en ligne puisqu'elle ne fait pas partie de la liste d'options. Après avoir vérifié les exigences de l'organisme de réglementation en psychologie, vous pouvez contacter Infoservice directement si vous avez besoin de la lettre confirmant que toutes les exigences du programme ont été remplies.